

Intervention de Laurent Hunet Les amis de la terre

le 1^{er} février 2008

Je suis membre du Conseil Fédéral, et je vais essayer de faire comprendre très rapidement quel pourrait être le point de vue des Amis de la Terre sur la fiscalité et l'écologie.

Je m'excuse si je choque certaines personnes vivant déjà des situations difficiles en raison d'une inflation qui ne fait que pointer le bout de son nez, mais les problèmes écologiques sont tellement graves qu'il faut dire les choses. Avec ou sans taxe écologique, les prix des biens de base vont augmenter en raison de la hausse de la demande mondiale. Bien entendu, pour le moment, les problèmes de pouvoir d'achat proviennent en grande partie du niveau des salaires. Et donc pas seulement des prix. Mais à terme, cela sera de plus en plus le cas. La contradiction entre un pouvoir d'achat statistiquement en hausse et un sentiment de baisse de la qualité de vie s'explique par une dégradation de la qualité de l'environnement et par la hausse des consommations obligatoires. L'attitude de Nicolas Sarkozy sur cette question, pour cynique qu'elle soit, témoigne pour le moins de l'incapacité des Etats à faire face aux problèmes.

L'énergie est à la base de toutes les activités humaines. L'industrialisation qui s'est développée au XIXe siècle en Europe, puis au XXe dans les pays industrialisés, s'est appuyée sur l'exploitation des combustibles fossiles (charbon puis pétrole) qui fournissent toujours l'essentiel de l'énergie finale dépensée pour les actes de la vie la plus courante. Le XXe siècle s'est distingué par l'industrialisation de l'agriculture et des services, qui se poursuit. C'est cela que l'on appelle le plus souvent le développement. Cette mécanisation, qui passe aussi par celle de l'exploitation minière nécessaire à la fabrication des engrais chimique, est une révolution. Elle permet de soutenir une agriculture qu'on estime 1000 à 10000 fois plus « productive » (en termes de productivité du travail) que celle d'une agriculture traditionnelle non mécanisée. Autre exemple : construire en béton est extrêmement consommateur d'énergie et peu prolixe en emplois. Il en va autrement des filières courtes, en matériaux locaux, etc. artisanaux, riches en travail et en savoir-faire. Contrairement à une illusion répandue, le monde est en voie d'hyperindustrialisation et non de désindustrialisation. Ce niveau d'industrialisation n'est pas tenable : un rapport des AT Europe estimait déjà en 1995 qu'il fallait faire baisser la consommation de matières non renouvelables de 50% au niveau mondial pour aller vers des modes de vie soutenables et équitables entre les pays du Nord et du Sud. Cela représente des baisses de consommation 80 à 90 % pour le consommation du Plomb, du Cuivre, du pétrole par tête en Europe. Personne se sait comment faire. La critique classique des écologistes demande donc que cette industrialisation soit contenue et que son impact sur les écosystèmes diminue. Cette critique est renforcée par le réchauffement climatique qui désormais ne fait aucun doute. Mais les impacts des productions industrielles ne s'arrêtent pas au climat. Les travailleurs de l'industrie et de l'agriculture sont les premiers exposés aux effets toxiques des produits polluants. D'autres raisons sanitaires et de confort poussent à maîtriser la production industrielle dans tous ses aspects.

Puisque l'énergie est partout, réduire le recours aux énergies fossiles est indispensable pour maîtriser les nuisances. Dans tous les secteurs de la vie, la priorité doit être donnée à la sobriété, à l'efficacité énergétique, aux renouvelables, à la lutte contre tous les gaspillages, à l'agriculture biologique, et, surtout, à la relocalisation de l'économie, qui limite les transports de personnes et, surtout, de marchandises à faible valeur ajoutée. Il vaut mieux faire circuler des cars que des automobiles individuelles, par exemple. Tout cela est bien connu. Or la

poursuite de l'industrialisation des modes de vie cela est possible parce que le prix des énergies de base demeure extrêmement bas. Sachant cela, qui sera précisé par l'un des intervenants suivants, et qu'il faut réduire et rationaliser l'usage de l'énergie, afin de contenir les nuisances collectives, la taxe semble un outil intéressant à plus d'un titre. Le principe est qu'une énergie plus chère sera, toute choses égales par ailleurs, moins utilisée. Une taxe permet également de dégager des revenus publics. Ce raisonnement simple appelle toutefois un certain nombre de conditions et de remarques :

- Tout d'abord : il faut faire le deuil des matières premières et des sources d'énergies peu chères (carbone et uranium, dont les prix sont liés). La taxe prépare donc la hausse des prix au lieu de maintenir des solutions non viables quand la hausse surviendra. Elle incite à favoriser les restructurations : connaître à l'avance sa progression permet donc aux acteurs économiques de réviser leurs choix et investissements (et non les comportements) en conséquence et d'envoyer un signal prix lisible sur le long terme (20 ans). Une telle expérience a été menée avec succès en Angleterre sur les prix du gazole. - Cela rappelle que le marché seul est déficient et que les prix ne sont jamais fixés par le marché sans l'intervention de l'Etat ; **avant tout**, nous avons besoin, d'investir de façon massive et de réorienter les investissements, à commencer par les investissements collectifs publics et privés. Les choix techniques ne sont pas neutres. C'est de la nature de ces investissements que dépendent réellement les conditions de la vie des populations. C'est parce que les choix d'infrastructure figent l'avenir que nous luttons contre les nouvelles autoroutes partout où nous sommes en mesure de le faire, et pour le développement du rail, etc., que nous dénonçons la politique d'investissement des grands bailleurs de fonds. Cela suppose des politiques publiques coordonnées et des moyens considérables, probablement comparables aux investissements menés au cours des trente glorieuses, qui, rappelons-le, ont été planifiées. La taxe doit porter sur l'énergie (et non uniquement sur le carbone) car le recours massif à l'électricité doit être jugulé : non seulement nous sommes opposés au nucléaire, mais, de toutes façons, l'électricité a un très faible rendement et doit être utilisée pour des besoins spécifiques. Le nucléaire, comme la chimie, présente des risques collectifs (et pour les travailleurs) absolument considérables. On ne peut s'en tenir au discours ambiant qui tient le CO₂ comme la source de tous les maux. Réf au document du RAC F. Je sais que cette question soulève de vifs débats, mais elle mérite d'être posée clairement et de façon sereine. La taxe ne doit donc pas porter que sur le carbone ; mais la fiscalité « écolo » doit également porter, en dehors de l'énergie, sur la TVA, l'IS, la TP, etc. en fonction de la « soutenabilité » des activités. La publicité serait lourdement taxée. La réparation, le recyclage, par exemple, serait moins taxée, les techniques biologiques, etc.. Partir de la TIPP peut être aussi efficace que de forcément bâtir une nouvelle taxe, sur une assiette nouvelle (le carbone est une abstraction d'économiste qui peut se révéler très complexe à manier alors que des politiques pragmatiques, secteur par secteur, peuvent également être très efficaces).

- La taxe doit distinguer entre consommateurs et entreprises. Il est juste que les pollueurs, qui mettent sur le marché des objets dont la production et l'usage engendrent des dégâts collectifs considérables sur la collectivité, assument leurs responsabilités. Il faut passer à une politique de l'offre en ce domaine et ne pas confondre liberté d'entreprendre et liberté de nuire. C'est pourquoi nous demandons une responsabilité intégrale des entreprises pour les produits qu'elles mettent sur le marché.

- Il faut tenir compte tenu des effets redistributifs, sous peine qu'une taxe injuste soit purement et simplement rejetée, et à raison. La taxe et les tarifs doivent être progressifs et ne pas assimiler tous les usages (exemple de l'eau ou de l'électricité). Elle doit également

s'accompagner de mesures compensatoires, le cas échéant sous forme de crédits d'impôt, mais aussi de politiques territoriales permettant l'adaptation des banlieues et zones rurales qui seront les zones les plus touchées.

- Je répète néanmoins que les conséquences sociales doivent être anticipées et corrigées, essentiellement par la mise à la disposition du public de choix de services collectifs rationnels dans l'utilisation de l'énergie, le transport et le logement étant les premiers secteurs devant être traités ; réduire les choix écologiques et économiques aux décisions du consommateur est dangereux et culpabilisant, donc inefficace. Les choix collectifs priment.

- Nous sommes globalement opposés à l'idée de financer les prestations de Sécurité sociale sur la base des revenus d'un impôt assis sur une assiette amenée à décroître, l'idée du « double dividende » pris à la sauce néolibérale laissant entendre que les transferts sociaux ne seraient que des coûts pour la collectivité. Le principe de redistribution doit primer en la matière, le modèle idéal étant celui de la mutuelle. Le projet de NS est en outre peu réaliste, car il nécessiterait de créer des caisses de compensation extrêmement complexes.

Nous sommes particulièrement ouverts à la discussion avec les syndicats et les organisations de consommateurs sur ces questions difficiles et polémiques. Mais quoi qu'il en soit : la priorité est aux investissements collectifs. Augmenter les taxes sur l'énergie sera dans le cas contraire à la fois inefficace du point de vue environnemental en raison de l'urbanisme, et injuste socialement à partir du moment où toute une série de consommation, automobile individuelle en tête, sont contraintes par l'état des équipements collectifs.